

LA VENTILATION DE SERVICE

EN LYCÉE

La Vs, c'est quoi ? Un document administratif qui récapitule le service annuel de chaque enseignant, qu'il soit titulaire d'un poste fixe, stagiaire ou TZR affecté à l'année.

La mission de professeur principal n'apparaît pas sur la Vs

Les TZR en remplacement de courte et moyenne durée ne signent pas de Vs

Vs exacte = paiement correct des HSA et autres indemnités !

Que dois-je vérifier ?

- La modalité de service (temps complet ou partiel)
- Le nombre d'heures de cours hebdomadaire
- Les classes et groupes
- Les éventuels allègements de service : ex. décharge de formateur
- Les HSA
- Les pondérations
- IMP (indemnités pour mission particulière) dont certaines sont fléchées
- Prof d'EPS : forfait As 3 heures

Vigilance sur :

- L'effectif des classes et des groupes : 6h et + avec 35 élèves déclenchent l'indemnité pour effectif lourd.
- Le nombre d'heures par classe : PLP et PEPS: 6h et + en 1^{re} ou terminale ou classe de CAP = indemnité cycle terminal.
- Les pondérations :
 - En 1^{re} et terminale : 1h de cours = 1,1h soit 1h et 6 minutes (plafonnement : 1h)
 - Enseignement en BTS : 1h de cours = 1,25 h soit 1h15 minutes - enseignement en CPGE : 1h de cours = 1,5h soit 1h30 minutes
- HSA OU une heure en moins dans mon service si j'enseigne dans 2 établissements dans 2 communes différentes ou dans 3 établissements de la même commune.
- 1 HSA si je suis prof de physique-chimie ou de SVT exerçant au moins 8h cumulées dans un ou plusieurs établissements sans agent de labo OU une heure en moins dans mon service.
- Le Pacte (Isos part fonctionnelle) : ne doit être mentionné que si vous avez accepté.

Un doute ? Contactez-nous : <https://lien.se-unsa.org/akq>



L'UNSA, votre alliée du quotidien

